

La Teste-de-Buch

Au profit de Solidi

La prochaine grande vente or, Solidarité Tiers Monde aura lieu à 17 heures. Cela au 450, avenue de-Buch.

Un nouveau club-house pour le Cercle de voile

ASSOCIATION Le 3^e club aquitain devrait intégrer de nouveaux locaux, à la fin de l'année

« Cette année le Cercle de voile de Cazaux-lac (CVCL) va pouvoir bénéficier de la construction d'un nouveau club-house, nous avons enfin obtenu le permis de construire », déclarait, samedi, Jean-Claude Vergnères, conseiller municipal chargé des sports lors de l'assemblée générale du club de voile cazalin. Une déclaration très applaudie par l'assistance.

Et l'élu de poursuivre : « Nous avons dû effectuer un véritable parcours du combattant pour obtenir ce permis de construire car le bâtiment se situe sur un site classé, la Direction régionale l'environnement (Diren) n'étant pas très enthousiaste pour donner son feu vert. Tout est désormais prêt pour que le projet démarre, le processus est lancé avec tout d'abord les appels puis le cheminement administratif normal. J'espère que les travaux seront terminés vers la fin de l'année. »

Cette nouvelle structure de 99 mètres carrés qui sera construite sur l'emplacement de l'ancienne était très attendue par le club qui va pouvoir offrir un accueil chaleureux, convivial, qui correspondra mieux à l'image de marque du club. Monique Guillon, adjointe au maire de Cazaux, s'est félicitée de l'aboutissement de ce projet qu'elle a soutenu.

Bonnesanté

Le club se porte bien avec 311 adhérents, se classant à la troisième place en Aquitaine. Le président Hervé Du-



Les régates de la Drag's cup, sur le lac de Cazaux, sont incontournables pour les passionnés de la voile. PHOTO M. B.

chesne-Ferchal a indiqué que le CVCL poursuivait son action vers les jeunes testerins débutants en leur offrant l'adhésion la première année, seule la licence de l'ordre d'une trentaine d'euros étant à leur charge. Pour sa part, Patrick Dinet, le trésorier, a dressé un bilan financier sain, équilibré et a remercié Jean-Claude Vergnères de la subvention municipale de 11 000 euros. Une bonne trésorerie qui a également permis l'achat de cinq bateaux, deux lasers et trois optimists

et l'arrivée d'un deuxième permanent, Marie-Amélie Hamart, qui seconde Gaétan Renard responsable de l'école de voile et de la voile scolaire mais surtout entraîne et accompagne les jeunes compétiteurs dans les régates.

Champions de France

Le club cazalin aligne trois champions de France 2009, Zoé Marquoin et Paul Hugonin en catégorie Europe tandis qu'en catégorie voile radiocommandée Alexis Carré a dé-

croché le titre de champion de France et se classe 7^e au championnat du monde.

Par ailleurs, 10 régates ont été organisées en voile légère, constatait Francis Dubès responsable de la commission. Quant à Pierre Cottin, responsable des croiseurs habitables, il soulignait les succès des 18 Heures de Cazaux et de la célèbre Drag's cup. Pour la reprise, la première régata est programmée le 14 mars sur le lac de Cazaux.

Marceau Bonnacaze

CORRESPONDANT